

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



DATE de CONVOCATION
10 DECEMBRE 2020

DATE d’AFFICHAGE
18 DECEMBRE 2020

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 38
Présents : 36
Votants : 36

L’an deux mille vingt,

le 15 décembre à dix-huit heure trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s’est réuni en session ordinaire à l’Espace du Lenn à Ambon en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : Mme Laurence BAUDAIS, - MM. Patrick BEILLON, - Christian BILLY, Mme Anne-Cécile BLANCHARD, - - MM. Jean-François BREGER, - Patrick BUESSLER-MUELA, - Mmes Marie-Thérèse CABON, - Muriel CLERY, - MM. Michel CRIAUD, - Jean-Paul DANIEL, - Guy DAVID, - Mmes Béatrice DENIGOT, - Annie DRENO, - MM. Samuel FERET, - Guillaume FREDET, - Patrick GERAUD, - Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Alain HALIMI, - Denis HILLAIREAU, - Bruno HUBERT, - Mme Nicole KORN, - M. Jean-Marie LABESSE, - Mme Valérie LAFAURIE-LE DIVELLECC, - M. Bruno LE BORGNE, - Mmes Christine LE CADRE, - Geneviève LE GOUALLEC, - MM. Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Mireille LUCAS, - Muriel MALNOE, - M. Noël PAUL, - Mme Odile PROVOST, - MM. Patrice RENARD, - Bertrand ROBERDEL, - Mme Isabelle SIRLIN.

Etaient Absents Excusés : Mmes Jocelyne PHILIPPE, - Régine ROSSET.

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Nicole KORN a été élue Secrétaire.

DELIBERATION N°155-2020 – PISCINE – CREATION DE TARIF REDUIT POUR LES ABONNES SPECIALE PERIODE COVID

M. Noël PAUL, Vice-président en charge des sports, rappelle que lors du premier confinement, les cours de natation enfants, adultes et aquagym, n’ont pas pu être assurés. Les abonnés au trimestre (mars à juin 2020) ont eu le choix entre un report des leçons empêchées ou un remboursement. Les abonnés à l’année ont été remboursés au prorata des cours non assurés.

Dans le cadre du second confinement, 4 cours de ce trimestre (septembre à novembre 2020) n’ont pas été assurés. En fonction de l’évolution de la situation sanitaire, le service devra de nouveau proposer le report ou le remboursement aux abonnés au trimestre ou à l’année.

Cette organisation, qui consiste à gérer les reports ou les remboursements, est très chronophage pour les agents en charge de la régie, pour le service finances de la collectivité et pour le responsable de la piscine.

Dans un contexte sanitaire incertain, lors de la réouverture de la piscine, et afin de simplifier la gestion de la régie pour les cours, il est proposé la création de tarifs préférentiels, à l’unité, pour les usagers ayant souscrit un abonnement pour la période de septembre 2020 à novembre 2020. Ces usagers, abonnés en septembre 2020, pourraient bénéficier des cours à l’unité mais au tarif abonné, et ce, jusqu’à fin juin 2021.

Un abonnement trimestriel correspond à 10 séances. Ce nouveau tarif serait calculé au prorata du coût à acquitter pour ces 10 séances.

Il est proposé la création des tarifs suivants applicables du 1^{er} janvier au 30 juin 2021 :

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le

ID : 056-200027027-20201215-DELIB_155_2020-DE

Cours	Résidant CC		Résident hors CC	
	Tarifs Existants pour 10 cours	Nouveaux Tarifs unitaires réduits Réservés aux usagers ayant souscrits un abonnement sur la période de sept à nov 2020	Tarif Existant pour 10 cours	Nouveaux Tarifs unitaires réduits réservés aux usagers ayant souscrits un abonnement sur la période de sept à nov 2020
Jardin aquatique	71,60€	7,16€	86,70	8,67€
Cours natation enfants	70,45€	7,04€	82,45€	8,24€
Aquagym	71,60€	7,16€	86,70€	8,67€
Cours natation adultes	71,60€	7,16€	86,70€	8,67€
Cours aqua jump et aqua bike	84,90€	8,49€	101,00€	10,10€

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré (**35 voix pour, 1 abstention : M. Christian BILLY**) :

- **APPROUVE** la création des tarifs unitaires réduits applicables du 1^{er} janvier au 30 juin 2021, réservés aux usagers ayant souscrits un abonnement en septembre 2020 pour des cours sur la période de septembre à novembre 2020, du fait de l'Impact de la crise sanitaire COVID.

Pour Extrait Certifié Conforme,

A Muzillac, le 18/12/2020

Le Président,

